

MAIRIE DE BRIE

- 16590-

EXTRAIT

DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de BRIE - 16590 -

OBJET :

Vu le Code des Communes et notamment les articles L131;

Interdiction totale
d'utilisation des terrains
honneur et entraînement
de Football.

A R R E T E n° 25.01.061.008.T

ARTICLE 1 – Afin de préserver les terrains, compte tenu des conditions météorologiques, l'utilisation du terrain d'honneur et du terrain d'entraînement sont interdites du 1er au 2 février 2025.

ARTICLE 2 - Le Maire, le Président de l'A.S. BRIE et tous utilisateurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRIE, le 31 janvier 2025

Le Maire,



Michel BUISSON